

In Extenso

In Extenso Audit Alsace

5, Allée d'Helsinki
Espace Européen de l'Entreprise
BP 50043 Schiltigheim
67012 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 90 20 81 00
strasbourg@inextenso.fr
www.inextenso.fr

GEPMA

Association

8, rue Adèle Riton
67000 Strasbourg

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

In Extenso

GEPMA

Association
8, rue Adèle Riton
67000 Strasbourg

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'Association GEPMA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GEPMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

In Extenso

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

In Extenso

Responsabilités du commissaire aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

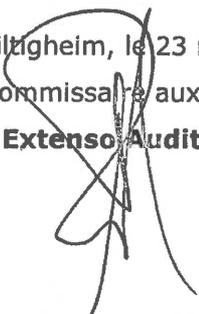
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

In Extenso

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 23 mai 2024
Le commissaire aux comptes
In Extenso Audit Alsace



Michel BUCHSER

BILAN ASSOCIATION

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	23 143	18 914	4 229	6 010	- 1 781
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 347	13 867	13 479	5 584	7 895
Autres immobilisations corporelles	28 410	14 077	14 333	17 710	- 3 377
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 338		1 338	1 338	
TOTAL (I)	80 238	46 859	33 380	30 642	2 738
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	2 644	2 115	529		529
Avances et acomptes versés sur commandes				1 155	- 1 155
Créances usagers et comptes rattachés	22 471		22 471	28 641	- 6 170
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				20	- 20
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	71 709		71 709	82 865	- 11 156
Valeurs mobilières de placement	65 072		65 072	64 431	641
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	185 794		185 794	155 224	30 570
Charges constatées d'avance	1 003		1 003		1 003
TOTAL (II)	348 693	2 115	346 577	333 336	14 241
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	428 931	48 974	379 957	362 976	16 979



BILAN ASSOCIATION(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	240 515	223 128	17 387
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	63 000	63 000	
. Report à nouveau	9 946	9 946	
. Résultat de l'exercice	14 303	17 387	- 3 084
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	327 764	313 461	14 303
Provisions pour risques et charges	1 552	2 203	- 651
TOTAL (II)	1 552	2 203	- 651
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		315	- 315
Fournisseurs et comptes rattachés	16 841	17 043	- 202
Autres	24 993	25 303	- 310
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	8 807	4 652	4 155
TOTAL (IV)	50 641	47 314	3 327
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	379 957	362 978	16 979
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

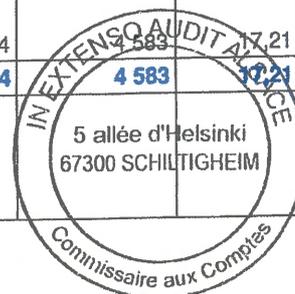
Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	1 698		1 698	643	1 055	164,07
Production vendue biens						
Production vendue services	60 438		60 438	63 242	- 2 804	-4,43
Montants nets produits d'expl.	62 136		62 136	63 885	- 1 749	-2,74
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			161 438	164 243	- 2 805	-1,71
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			30 081	14 853	15 228	102,52
Reprise de provisions			651	1 561	- 910	-58,30
Transfert de charges			504	1 501	- 997	-66,42
Sous-total des autres produits d'exploitation			192 674	182 158	10 516	5,77
Total des produits d'exploitation (I)			254 810	246 043	8 767	3,56
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				82	- 82	-100
Autres intérêts et produits assimilés			2 921	1 381	1 540	111,51
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			2 921	1 463	1 458	99,66
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital				1 500	- 1 500	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)				1 500	- 1 500	-100
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			257 731	249 006	8 725	3,50
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			257 731	249 006	8 725	3,50



Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises	-2 644		- 2 644	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	13 585	9 532	4 053	42,52
Services extérieurs	40 187	33 733	6 454	19,13
Autres services extérieurs	43 733	38 307	5 426	14,16
Impôts, taxes et versements assimilés	3 881	-1 678	5 559	331,29
Salaires et traitements	103 633	109 016	- 5 383	-4,94
Charges sociales	30 146	31 492	- 1 346	-4,27
Autres charges de personnels		185	- 185	-100
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	8 522	5 376	3 146	58,52
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	2 115		2 115	N/S
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	114	5 578	- 5 464	-97,96
Total des charges d'exploitation (I)	243 273	231 541	11 732	5,07
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	155	78	77	98,72
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	243 428	231 619	11 809	5,10
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	14 303	17 387	- 3 084	-17,74
TOTAL GENERAL	257 731	249 006	8 725	3,50
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature	31 217	26 634	4 583	17,21
Total	31 217	26 634	4 583	17,21
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				



	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	31 217	26 634	4 583	17,21
Total	31 217	26 634	4 583	17,21



ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 379 957,04 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 14 303,18 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ENTITE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Tableau de variation des fonds propres

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance



PRESENTATION DE L'ENTITE

OBJET SOCIAL DE L'ENTITE

Le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace est une association a but non lucratif qui a pour objet de promouvoir la connaissance et la protection des mammifères sauvages et de leurs habitats en Alsace.

NATURE, PERIMETRE ET MOYENS MIS EN OEUVRE DES ACTIVES REALISEES

Créé en 1993 à l'initiative de chiroptérologues alsaciens, le GEPMA développe son action selon trois grands axes :

- La connaissance :

par la mise en place de groupes de travail thématiques, la gestion d'une banque de données, la publication d'articles et d'ouvrages scientifiques, l'expertise dans le domaine des mammifères, etc

- La protection :

par l'élaboration de programmes d'actions pour la protection d'une espèce (Grand Hamster ou Castor par exemple) ou de groupes d'espèces (Chiroptères, etc.), le soutien aux grands dossiers liés à la préservation des habitats en Alsace (Natura 2000 etc.), la participation à diverses commissions administratives liées à des problématiques mammalogiques, la préservation, l'aménagement et la gestion de sites sensibles, etc.

- La sensibilisation :

par la mise en place d'animations et la création de supports pédagogiques sur les mammifères (expositions, montages audiovisuels, stages, visites guidées, plaquettes d'information, etc.) pour répondre aux sollicitations des scolaires ou du grand public.



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ainsi que des règlements 2020-08 et 2021-02 le complétant.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	De 05 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	De 03 à 05 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans
Mobilier	10 ans



STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Néant.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature de l'association GEPMA concernent essentiellement le bénévolat.

Les heures réalisées à ce titre en 2023 (consultations, animations, réunions, études dossiers...) sont évaluées à 3 577 heures.

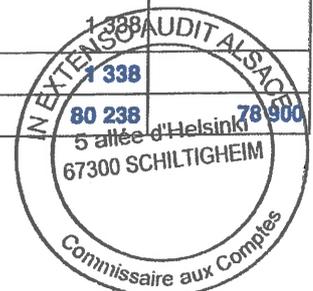
Selon la méthode de valorisation du SMIC horaire, le bénévolat représente 41 207 €.



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	22 608		535
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	17 762		9 585
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	14 970		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 300		1 140
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	45 032		10 725
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 338		
TOTAL	1 338		
TOTAL GENERAL	68 979		11 260

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			23 143	23 143
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			27 347	27 347
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			14 970	14 970
Matériel de bureau, informatique, mobilier			13 440	13 440
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			55 757	55 757
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 338	1 338
TOTAL			80 238	78 900
TOTAL GENERAL				



Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	16 598	2 316		18 914
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	12 178	1 689		13 867
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	216	2 994		3 210
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 344	1 523		10 867
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	21 739	6 206		27 945
TOTAL GENERAL	38 337	8 522		46 859

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	2 316				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 689				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	2 994				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 523				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	6 206				
TOTAL GENERAL	8 522				



Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	2 203		651	1 552
TOTAL Provisions	2 203		651	1 552
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		2 115		2 115
TOTAL Dépréciations		2 115		2 115
TOTAL GENERAL	2 203	2 115	651	3 667
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		2 115	651	



Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			1 338
Autres immobilisations financières	1 338		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	22 471	22 471	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	70 839	70 839	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	870	870	
Charges constatées d'avance	1 003	1 003	
TOTAL GENERAL	96 521	95 183	1 338
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 841	16 841		
Personnel et comptes rattachés	13 927	13 927		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 779	10 779		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	155	155		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	133	133		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 807	8 807		
TOTAL GENERAL	50 641	50 641		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATIONS DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	223 128	17 387			240 515
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	72 946				72 946
Report à nouveau					0
Excédent ou déficit de l'exercice	17 387	-17 387	14 303		14 304
Situation nette	313 461	0	14 303		327 764
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	2 203			651	1 552
TOTAL	313 461	0	14 303		329 316



Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	6 797
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	870
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	7 667

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 828
Dettes fiscales et sociales	21 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	35 169

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 003	8 807
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 003	8 807



In Extenso

In Extenso Audit Alsace

5, Allée d'Helsinki
Espace Européen de l'Entreprise
BP 50043 Schiltigheim
67012 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 90 20 81 00
strasbourg@inextenso.fr
www.inextenso.fr

GEPMA

Association

8, rue Adèle Riton
67000 Strasbourg

Rapport spécial

du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à
l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2023

In Extenso

GEPMA

Association

8, rue Adèle Riton

67000 Strasbourg

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2023

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons
notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été
données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons
été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à
nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres
conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de
commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue
de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de
la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes
relative à cette mission.

In Extenso

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Schiltigheim, le 23 mai 2024

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit Alsace



Michel BUCHSER